№ 58 - 35e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 16.80 8.40 4.20 1.40
ETRANGER 32.40 16.20 8.10
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Mercredi 12 Mars 1919

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . Fr. 0.18
Minimum pr annonce » 1.80
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 0.50

Parti socialiste - La Chaux-de-Fonds

Jeudi 13 mars, à 8 heures et quart
au Cercle ouvrier

Assemblée générale

ORDRE DU JOUR :

Discussion sur l'orientation du Parti et de « La Sentinelle »

Les carnets du Parti seront exigés. — Les membres qui n'en seraient pas encore porteurs pourront les réclamer à l'entrée.

Nous comptons sur une nombreuse participation vu l'importance de l'ordre du jour.

Le Comité.

Révolution et Démocratie

La révolution n'est point caractérisée par l'émeute, la violence ou quelque dictature. Elle est caractérisée par le changement de régime. Il ne faut pas confondre le but et les moyens.

La démocratie peut-elle permettre, favoriser même la révolution ? Peut-elle le faire mieux et plus vite que l'action directe, opérant dans la rue comme on la voit se manifester actuellement en Allemagne ?

Pouvons-nous mettre toute notre confiance dans la tactique que suivent nos camarades d'Autriche avec Adler, ceux d'Allemagne avec Haase, Dittmann, Henke, etc. ? Faut-il au contraire, abandonner cette voie pour emprunter celle des bolcheviki — je laisse ici de côté toutes les calomnies bourgeoises, pour ne retenir que la tactique de dictature — celle des communistes ?

En laissant de côté les étiquettes, c'est ainsi que se pose le problème. Il a même pris une forme plus précise en Allemagne, où les uns réclament « tout le pouvoir » aux mains des C. O. S. — ce sont les partisans de la dictature ou communistes — où les autres réclament en faveur des C. O. S. des droits, entre autres celui de pétition, celui de voix consultative, celui de contrôle, celui de collaboration dans la socialisation — ce sont les partisans de la démocratie, les Indépendants.

Tel est le problème qui se pose. Examinons-le selon deux éventualités, premièrement pour le cas où la vague révolutionnaire ne déferlant pas dans le reste de l'Europe nous enlèverait toute chance de la voir chez nous, secondement pour le cas où nous serions entraînés par le remous révolutionnaire des pays qui nous environnent. Nous considérons en effet qu'il y a des événements qui surgissent, qui s'imposent envers et malgré nous. Le problème est de savoir quelle attitude avoir pour les influencer dans l'intérêt de notre cause.

* * *

Que la révolution éclate ou n'éclate pas en pays latins, la guerre a posé des problèmes qui sans elle eussent sommeillé. La socialisation des moyens de production marche à pas de géants. Le régime capitaliste n'est plus viable pour longtemps. Le régime socialiste s'impose.

Il faut que nos organisations politiques et syndicales s'en occupent, qu'elles arrêtent un programme. Nationalisation des banques, par exemple, contrôle ouvrier dans les grandes industries nationales, nationalisation de toutes les forces motrices, nationalisation des importations de matières premières. Tel serait un premier pas qui permettrait d'en préparer un deuxième conduisant à la nationalisation d'ici à quelques années de certaines grandes industries, métallurgie, horlogerie, broderie, chocolat, Ces étapes franchies, le problème agraire se poserait. La collectivité rachèterait des terres et les ferait exploiter avec toutes les ressources du machinisme et de la science pour modifier les trop dures conditions du travail agricole, pour sortir le cultivateur des aléas des mauvaises récoltes, pour donner à son existence plus de stabilité et pour l'affranchir davantage des exigences matérielles de son labeur.

Toute cette activité serait financièrement facilitée par des mesures énergiques : suppression de l'héritage en ligne collatérale, limitation de l'héritage en ligne directe, réquisition des fortunes dépassant une certaine limite — assez élevée au début. — Le contrôle sur les entrreprises permettrait la réquisition des bénéfices dépassant une norme admise.

Parallèlement le négoce serait simplifié et systématisé, de manière à écarter tous les rouages inutiles, toutes les dépenses stériles, toutes les fonctions superflues, afin que le consommateur achète dans les conditions les meilleures.

Toute cette œuvre serait poursuivie par la collaboration directe des syndicats et des coopératives, de manière à créer des organismes sains et vivants, échappant au bureaucratisme étatiste.

* * *

Une fois ce plan conçu, arrêté, fixé, il s'agirait d'en faire la plateforme d'une élection, de celle du mois d'octobre par exemple. Il faut obtenir en sa faveur le maximum des forces agissantes du pays. Pour cela, une campagne de propagande intense s'impose. Il faudrait que la classe ouvrière organisée consacrât des sommes importantes à cet effet — car la bourgeoisie jettera ses millions dans le plateau de la balance — qu'elle créât un organisme central de propagande par la brochure, le journal et surtout la conférence. Il y aurait là une œuvre énorme qui aurait pour effet de jeter de la clarté sur ce que nous voulons, de préparer les travailleurs par leur adhésion intérieure au rôle nouveau qui les attend.

Cette lutte épique entre ces deux courants et qui exigerait de nous des efforts formidables, aurait un caractère de grandeur indiscutable. Mais bien plus, elle serait si profondément éducative, préparatoire et entraînante, qu'on pourrait dire de notre programme ce que Zola disait de la vérité dans l'affaire Dreyfuss : Il est en marche, rien ne l'arrêtera.

* * *

Le parti socialiste aux Chambres, les syndicats dans leur sphère économique, même minorité, s'atteleraient à cette besogne pleine de difficultés. Malgré l'opposition bourgeoise, ils en arracheraient une part en recourant à l'initiative populaire, en recourant à des grèves générales s'il le faut.

L'opposition bourgeoise et le cours des événements à l'extérieur grossiraient les forces qui accepteraient notre programme, comme on le constate actuellement pour l'impôt direct. Le volant serait lancé et les élections dans trois ans feraient constater une avance sérieuse, peut-être la prédominance des forces « pour la socialisation ».

* * *

La majorité arrivera et avec elle les larges réalisations reposant sur une base solide : sur la conviction éclairée des masses, sur le rapprochement des ouvriers de l'industrie et des champs. Ces réalisations se feraient de la façon la plus féconde possible.

— Mais les bourgeois résisteront, recourront à la violence !

— Ce n'est pas certain. En face de masses bien déterminées, en face de l'affaiblissement de leurs prérogatives à l'étranger, elles hésiteront. Ce serait un gain énorme. Mais si elles se regimbent devant la loi — et c'est ici que C. R., en son article de lundi ne paraît pas avoir compris la démocratie — nous ne reculerons pas devant la force pour les remettre à l'ordre et ce ne sera pas de la dictature mais de la démocratie, puisque celle-ci repose sur le respect de la volonté ou du consentement de la majorité.

Avec Marx, nous pensons que dans les démocraties avancées, la révolution peut se faire sans que le sang coule. Notre devoir est de tout tenter en ce sens.

E.-Paul GRABER.

La vie économique

Une semonce aux faiseurs de vie chère

On lit dans la « Nouvelle Gazette de Zurich » :

« Il serait temps que chaque commerçant prenne conscience de sa responsabilité. Tout porte à croire que le point culminant du renchérissement est dépassé. La responsabilité qu'encourent ceux qui ne veulent pas baisser les prix est, commercialement parlant, d'une portée extraordinaire ; elle doit même être taxée de contraire aux principes commerciaux. Les consommateurs s'abstiennent nécessairement de se procurer les articles qui ne leur sont pas absolument nécessaires. De là provient le marasme qui règne dans certaines branches. Lors de l'ascension des prix, les négociants avaient le droit d'élever les prix de leurs stocks de marchandises conformément à la hausse générale. Mais, en même temps, ils assumaient le devoir de réduire les prix des marchandises en dépôt lorsque viendrait la baisse. Il n'est pas permis de faire seulement des gains, il faut savoir d'un autre côté supporter des pertes.

Les prix maxima de toutes les marchandises doivent être soumis à une revision. On s'apercevra qu'ils ne sont plus nécessaires que dans la plus petite partie des cas et, en cas d'abus, ils pourraient être rétablis immédiatement. Des infractions éventuelles devront être sévèrement punies.

Le fait est que de nombreux négociants, se basant sur les prix maxima actuels, mettent une grande opiniâtreté à s'y cramponner, alors même que ces prix ne sont plus justifiés de nos jours. Nous ne voulons pas citer des cas spéciaux ; mais nous faisons appel au bon sens et au sentiment de l'intérêt général des industriels et des commerçants. »

Il y a abondance de blé et les prix baissent

Selon les rapports venus des Etats-Unis, il y a maintenant un excédent de blé disponible, en sus des besoins universels. La récolte de 1918 a été une des plus fortes qu'on ait jamais vues jusqu'à présent aux Etats-Unis. Elle s'est chiffrée par 917 millions de boisseaux, ce qui a permis d'en exporter 300 millions, quantité suffisante pour la nourriture de 60 millions de personnes. La récolte de 1919 sera encore plus abondante ; on escompte qu'elle donnera plus d'un milliard de boisseaux. Les Etats-Unis pourront en exporter 500 millions.

Avant la guerre, les besoins de l'Europe exigeaient 467 millions de boisseaux, dont un septième seulement venait des Etats-Unis.

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

Un peu d'histoire

A propos de Dictature et Démocratie

On a dit que les partisans de la révolution socialiste adversaires de la dictature et défenseurs de la démocratie étaient des socialistes d'un style nouveau. Il vaut la peine de s'y arrêter.

Le premier congrès de l'Internationale (Paris, 1889) prit une seule résolution de quelque importance : « Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que... les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire *légalement* à 8 heures la journée de travail... ».

Le deuxième congrès proclame la nécessité de la lutte des classes et s'occupe d'antisémitisme et de militarisme.

Le troisième entendit Bebel définir l'action politique « l'utilisation des droits politiques et de la machinerie législative *pour la conquête par le prolétariat de la puissance politique* » et admet cette interprétation. On n'avait admis au congrès que ceux qui reconnaissaient la « nécessité de l'action politique ». Une vive discussion surgit à propos des Hollandais qui demandaient que l'on ne se serve des élections « que dans un but d'agitation » et de « défendre aux élus du prolétariat de se mêler aux travaux parlementaires ». Liebknecht répondit : Il n'y a pas une tactique réactionnaire et une révolutionnaire, c'est le but seul qui est révolutionnaire. Et le congrès vota une résolution disant : « L'action politique est nécessaire, tant au point de vue de l'agitation et de l'affirmation intégrale des principes socialistes, qu'au point de vue de la réalisation des réformes d'intérêt immédiat ». Puis il déclare qu'il faut, par les droits politiques « s'emparer des pouvoirs politiques... pour les transformer en moyen d'émancipation du prolétariat ».

Le quatrième congrès de Londres déclare qu'il faut entendre par action politique la lutte organisée sous toutes les formes pour la conquête du pouvoir politique. Le congrès déclare que « la conquête du pouvoir politique est, pour les travailleurs, le moyen par excellence par lequel ils peuvent arriver à leur émancipation.... à la République socialiste. Il réclame le suffrage universel, le droit de vote pour tous les adultes, le scrutin de ballottage, le droit d'initiative, le referendum.

Le cinquième congrès, à Paris, vota une résolution significative : « Dans un Etat démocratique moderne, la conquête du pouvoir politique *ne peut être le résultat d'un coup de main, mais bien d'un long et pénible travail d'organisation prolétarienne sur le terrain politique et économique*, de la régénération physique et morale de la classe ouvrière et *de la conquête graduelle des municipalités et des assemblées législatives* ».

Le sixième congrès, à Amsterdam, déclare que « pour donner à la classe des travailleurs toute sa force dans sa lutte contre le capitalisme, il est indispensable que dans tous les pays, en face des partis bourgeois, *il n'y ait qu'un parti socialiste, comme il n'y a qu'un prolétariat* ».

Considéré comme celui qui donne au socialisme sa « charte », il repousse les tentatives « revisionnistes » tendant à changer notre tactique éprouvée et glorieuse, basée sur la lutte des classes, et à remplacer la conquête du pouvoir politique de haute lutte contre la bourgeoisie par une politique de concessions à l'ordre établi. La conséquence d'une telle tactique revisionniste serait de faire *d'un parti qui poursuit la transformation la plus rapide possible de la société bourgeoise en société socialiste*, d'un parti par suite *révolutionnaire dans le meilleur sens du mot*, un parti se contentant de réformer la société bourgeoise.

Le septième congrès, à Stuttgart, en 1907, s'occupe de la résistance à la guerre, des rapports du Parti socialiste et des syndicats. A ce dernier propos, le congrès déclare à nouveau la nécessité de la lutte politique, il précise même en déclarant que l'activité du parti s'exerce « surtout dans le domaine de la lutte politique du prolétariat ».

Le huitième congrès à Copenhague, s'occupe des coopératives, des syndicats, de la solidarité internationale, de la peine de mort qu'il condamne nettement.

Le neuvième congrès de Bâle s'occupe uniquement de la menace de guerre européenne.

Il nous paraît que l'esprit de ces résolutions est bon à méditer longuement avant de déclarer à ceux qui croient « que la conquête du pouvoir politique ne peut être dans nos démocraties modernes le résultat d'un coup de main », à ceux qui croient « qu'il faut utiliser les droits politiques pour la conquête par le prolétariat de la puissance politique », qu'ils ont découvert un socialisme nouveau.

NOUVELLES SUISSES

Après les jours, les semaines sans viande (corr.). — Certains groupements de maîtres bouchers demandent que des semaines entières soient instituées comme jours sans viande et non pas deux jours par semaine. Cette question, ainsi que toutes celles touchant au ravitaillement du pays seront traitées par une Cnoférence qui aura lieu jeudi au Palais fédéral, sous la présidence de M. de Goumoëns. Les gouvernements cantonaux, la ligue des paysans, la société des maîtres bouchers à Genève et celle de Zurich, l'association des marchands de bétail de Zurich, l'Union suisse des consommations de Bâle, la commission de secours et la commission de l'office fédéral du ravitaillement seront représentés à la Conférence.

L'actualité

Le désarmement de l'Allemagne

La famine et les émeutes

Aujourd'hui, les nouvelles abondent de toutes parts. Commençons par la conférence de Paris et l'armistice. Le Conseil de guerre suprême a arrêté les conditions définitives du désarmement de l'Allemagne, suivant les rapports de Foch.

L'Allemagne ne devra conserver que 100,000 hommes de troupe, recrutés par engagements volontaires pour une période de douze ans, avec des cadres correspondants, un matériel correspondant de canons, de mitrailleuses et de fusils dont les chiffres ont été énoncés. L'Allemagne ne pourra pas avoir de tanks.

Au point de vue naval, il lui est interdit d'avoir une flotte de guerre ; elle ne pourra garder que 15,000 marins. Au point de vue aérien, la liberté lui est laissée de conserver quelques appareils.

Le matériel et les munitions existant au delà de la quantité prévue devront être détruits ; les usines de guerre ne pourront plus travailler pour les remplacer.

Le texte définitif sera adopté définitivement mercredi. Le Conseil des Dix a reçu un télégramme du général anglais Plumer implorant des vivres pour les Allemands qu'il voit souffrir sous ses yeux. Le Conseil a été très impressionné et a décidé de reprendre les négociations de Spa. Des pourparlers pour l'exportation ont commencé hier déjà à Rotterdam et à Bruxelles.

* * *

A l'Assemblée nationale allemande, M. Schmidt, ministre de l'alimentation, fait un tableau désespéré de la situation alimentaire. L'abaissement des rations est impossible. L'argent allemand n'a plus de valeur pour l'étranger, qui veut des produits. Une nouvelle grève serait la ruine complète de l'économie publique du pays. Il faut faire tout pour développer la production. M. Blum, du centre, dit que l'agriculture ne fera pas grève. Wurm, soc. indép., en appelle aux travailleurs étrangers pour que le peuple allemand ne meure pas de faim. Duche, du parti populaire, jette la douche finale en demandant une élévation des prix des denrées. Le ministre Schmidt s'oppose à toute élévation des prix.

Les émeutes spartaciennes s'étendent au sud de Berlin. A Neukœln, les troubles ont pris de plus grandes proportions et les troupes gouvernementales ont dû demander des renforts. Elles ont livré des combats acharnés aux environs de la ville et l'on ne peut parler encore d'une répression définitive de l'émeute.

L'Italie n'est pas contente

Au Sénat italien, M. Tittoni parle de l'anxiété patriotique du pays et de son émotion à la lecture des informations publiées par les journaux alliés et reproduites par la presse italienne au sujet de l'attribution des mandats en Asie-Mineure. L'Angleterre aurait le mandat de Mésopotamie et celui de Palestine, la France celui de la Syrie, l'Amérique celui de l'Arménie, l'Italie un mandat entre l'Arménie et la région de Smyrne, celle-ci étant réservée à la Grèce. En Afrique, l'Angleterre aurait le mandat de l'Afrique orientale allemande, la France celui du Caméroun et du Togo, l'Italie aucun.

Pas un mot n'a été dit au sujet de l'Adriatique. L'orateur souhaite que la question de l'Adriatique soit cependant résolue.

Il s'élève contre la reconstitution de l'armée autrichienne. L'orateur trouve absurde l'idée d'un journal étranger suivant laquelle la reconnaissance d'une direction italienne en Asie et en Afrique ne peut pas avoir lieu sans qu'elle renonce à une partie de ses droits dans l'un ou l'autre continent.

M. Tittoni remarque qu'en Asie-Mineure l'Italie recevrait un mandat dans la région entre l'Arménie et Adalia, mais sans le district d'Aïdin et sans la plaine fertile de Mersine et d'Adana. On lui donnerait les rochers du Taurus et le désert de Konia. On ne parle pas d'Héraclée où se trouve un bassin de charbon dont elle a un besoin absolu.

On avait promis à l'Italie des compensations en Afrique si les puissances alliées recevaient tout ou partie des colonies allemandes. L'orateur estime que ces compensations ne peuvent pas être refusées, même si les colonies sont occupées en vertu d'un mandat de la Ligue des Nations. L'Italie ne peut pas se contenter de ses anciennes colonies sans obtenir un hinterland commercial.

Papotages... entre dames

Voici la jupe étroite revenue en faveur. En moyenne, la largeur d'une robe doit être maintenant de 1 mètre 30. Si nous n'en exagérons point l'étroitesse, cette mode est en même temps qu'élégante, très en rapport avec le budget de beaucoup de femmes, les tissus étant à des prix fort élevés. Cependant, pour celles qui n'aiment pas une robe plate, la tunique sera toujours portée en cette saison. Sur une jupe fourreau de satin noir, on voit flotter une tunique de voile de soie ou de crêpe Georgette, garnie de perles et de toutes les riches garnitures refusées au fourreau. Certaines blouses ressemblent souvent à des tuniques, tant elles sont longues. Une casaque de crêpe de Chine rose, garnie de biais satin blanc, recouvrant aux trois quarts la jupe est de la dernière nouveauté.

MARINE.

Le chapitre des économies aux C. F. F.

Un de nos correspondants nous écrit :

A plusieurs reprises, les journaux ont signalé que l'horaire actuel ne contribuait pas à une économie des charbons, mais qu'au contraire on en brûlait davantage. On expliquait surtout qu'un train direct brûlait moins de charbon qu'un train omnibus. La Direction des C. F. F. répondit qu'il était impossible de réintroduire les trains directs parce que ceux-ci devaient toujours être suivis d'un train omnibus pour desservir les localités intermédiaires entre les grands centres.

On sera surpris d'apprendre en Suisse romande que tous les lundis un train direct d'Olten à Berne amenant la composition de Zurich et de Bâle arrive à 9 heures 50. On sera davantage surpris quand on saura que le train partant de Berne à midi 20 pour Olten est presque toujours suivi d'un wagon train omnibus. On nous dit que sur la ligne Berne-Olten, la charge prévue pour un train avec des machines de l'ancien système est de 325 tonnes pour train omnibus. On va jusqu'à 410 tonnes pour les trains directs, le chiffre prévu est de 400 tonnes pour les mêmes machines et 450 tonnes pour les grandes machines. Comment la Direction générale des C. F. F. pourra-t-elle expliquer qu'il y a économie de charbon en faisant deux trains omnibus à quelques minutes d'intervalle, de Berne à Olten.

Au Grand Conseil bernois

La session extraordinaire de mars s'est ouverte lundi 10 mars, à 2 heures après-midi. Bientôt la salle de l'Hôtel de Ville s'emplit et pas de président. Consternation générale, murmures sur tous les bancs. Enfin on dépêche lestement un scrutateur à la recherche du camarade Grimm, deuxième vice-président, qui arrive et ouvre la session. M. Bolinay, président et M. Pfister, premier vice-président étaient absents. Sans Grimm, les députés auraient eu des chances de ne pas avoir de séance lundi. Qui eut cru que ce serait le député Grimm, si mal noté chez les bourgeois, qui sauverait la situation. Ce fut très comique.

On aborde les tractanda à l'ordre du jour. Différentes commissions sont nommées, dont font partie du Jura, nos amis Vuille, Béguelin et Ryser. La loi sur le sel est votée en deuxième lecture. On sait que les socialistes ont fait adopter dans la loi un article prévoyant une somme de 200,000 francs en faveur d'une caisse de vieillesse et d'invalidité.

Egalement est voté le décret prévoyant la revision de l'impôt cadastral, malgré l'opposition du gros paysan Gnäggi. Le directeur des finances rapporte ensuite sur l'emprunt de 25 millions soumis au Grand Conseil. Il a fallu contenter bien du monde pour échafauder la grosse dette. 10 millions seront affectés aux services de l'électricité : prise d'actions par l'Etat ; 3 millions pour les maisons locatives ouvrières où la pénurie des logements se fait sentir le plus ; 3 millions pour combattre le chômage ; le reste pour des améliorations de terrains, des chemins de fer en détresse financière et des augmentations de traitements.

A la séance de mardi matin, M. Jenny, radical, combat l'idée des maisons ouvrières et les subventions pour renchérissement, mais le maire de Berne, camarade Muller, le remet vertement à sa place et fait ressortir que si dans l'emprunt il n'y a rien qui intéresse les ouvriers, les socialistes voteront contre et ainsi tout va à l'eau. Ont parlé dans le même sens, les camarades Ryser, Leuenberger, Vuille.

L'emprunt de 25 millions est voté à l'unanimité.

Les camarades Duby, de Thoune et Dürr, de Berne, déposent deux motions avec le concours de la députation socialiste, l'une tendant à l'extension des secours pour chômage et la seconde pour intensifier, dans le plus bref délai, la construction de maisons ouvrières aux frais de l'Etat et des communes.

On aborde le décret sur les traitements des ecclésiastiques ; la discussion se continuera encore mercredi. *Argus.*

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 14 POUDRES F. 1.80 TOUTES PHARMACIES

La situation en Allemagne

Un accord politique en Bavière

MUNICH, 12. — De la « Gazette de Francfort » : L'évolution politique en Bavière paraît arrivée à une solution.

Ces derniers jours, les partis ont réuni leurs hommes de confiance à Munich pour mettre en harmonie les accords qui avaient été conclus entre eux, il y a une semaine, à Nuremberg, avec les décisions prises par le congrès des conseils dans sa dernière séance. On a reconnu que tous les partis étaient prêts à faire de larges concessions, en n'allant pas au delà des limites tracées par la reconnaissance du principe démocratique.

La fraction socialiste de la Diète est arrivée à un accord avec le comité d'action du congrès des conseils d'ouvriers, paysans et soldats. Les socialistes majoritaires avaient posé comme condition que le conseil révolutionnaire d'ouvriers, qui constitue, au sein du congrès des conseils, un groupe séparé réunissant les éléments les plus extrémistes, sous la direction du Dr Lewin et de Landauer et Muhsam, soit exclu du comité d'action du congrès des conseils. Cette condition a été retirée parce que ce mois encore doivent avoir lieu de nouvelles élections, au congrès des conseils, afin que la Bavière puisse être représentée à l'assemblée d'empire. Or, le résultat des élections nouvelles sera certainement une représentation plus appropriée des travailleurs que ne l'est le congrès actuel. Ainsi Lewin, Muhsam et Landhauer, et d'autres qui n'appartiennent pas au milieu des travailleurs, ne seront probablement pas réélus.

Il ne sera certainement pas facile au parti bourgeois d'accepter le compromis, mais il fera un effort et donnera des pouvoirs plus étendus à un ministère socialiste sur la base d'un accord entre les partis politiques et les conseils de travailleurs, afin d'assurer la conduite des affaires du gouvernement et au pays le calme nécessaire.

Alliance entre Polonais et spartaciens

OPPEN, 12. — Les Polonais et les spartaciens se sont alliés dans la Haute-Silésie. En Saxe, les socialistes indépendants ont refusé d'entrer dans le gouvernement saxon parce que les socialistes majoritaires ont repoussé le système des conseils.

La « Deutsche Allgemeine Zeitung » communique qu'à Kulm, Thorn, Bietze, Strasbourg (Prusse occidentale), la loi martiale a été proclamée à cause du danger spartacien.

La démobilisation allemande

WEIMAR, 12. — On annonce que le secrétaire d'Etat pour la démobilisation, Kœth, a demandé son congé pour le 1er avril, estimant que la tâche qui lui a été confiée est terminée avec l'exécution complète de la démobilisation.

Les combats de Lichtenberg

BERLIN, 12. — Toute la presse bourgeoise s'étend longuement sur les pillages et les combats de Lichtenberg. On imagine aisément sous quelles couleurs effroyables elle présente les événements. Les troupes gouvernementales ont repris la ville en partie. Les Spartaciens jettent leurs armes. Radek et les 86 chefs de la ligue rouge avaient environ 10,000 hommes à leur disposition, dont une grande partie de la division populaire de la marine et des éléments de la garde républicaine. La révolte dispose encore de 3 à 4000 hommes. La population souffre de la famine.

Le chômage

AUGSBOURG, 12. — Une assemblée de plusieurs milliers de sans-travail a protesté contre la suppression des subventions pour les chômeurs et a demandé que cette suppression ne soit pas effectuée sans le consentement des chômeurs et avant la suppression de la subvention on exige une réduction des prix des denrées nécessaires. On exige aussi que des représentants des chômeurs puissent entrer dans les autorités. Les chômeurs demandent qu'un gouvernement purement socialiste soit élu dans lequel tous les partis socialistes devraient être représentés.

Un communiqué officiel de Berlin rappelle que les subventions sont payées après une semaine d'attente. Les ouvriers allemands, comme les étrangers, reçoivent leur salaire entier.

Atrocités des deux côtés

BERLIN, 12. — Le « Lokal Anzeiger » assure que dimanche passé, les troupes du gouvernement ont fusillé sans jugement une centaine de spartaciens. Le « Vorwärts » apprend que les troupes du gouvernement ont arrêté dans un seul logis d'étrangers de la rue Marcus, 77 personnes qui sont accusées d'avoir pris part au combat des spartaciens.

On mande de Berlin à la « Gazette de Francfort » qu'aux atrocités commises contre les soldats gouvernementaux de Lichtenberg, des femmes ont également participé de façon inhumaine. Un soldat qui a été fait prisonnier a d'abord été entouré de 30 personnes environ parmi lesquelles des femmes qui l'ont blessé gravement à coups de couteaux et de canifs, jusqu'à ce que le cuir chevelu tombât en lambeaux. Ensuite une femme lui a enfoncé son couteau dans le cou jusqu'à ce que l'artère fut ouverte et le blessé est tombé sans connaissance. On l'a poussé de côté comme un morceau de bois mais aussitôt des femmes se sont ruées sur lui et l'ont piétiné. Dans l'allée de Francfort, un soldat fait prisonnier a été complètement déshabillé et poussé dans la rue tout nu, criblé de grenades à main jusqu'à ce que son corps fut déchiré en morceaux.

CANTON DE NEUCHATEL

☞ **M. Auguste Pettavel démissionne.** — M. le Dr Auguste Pettavel, conseiller d'Etat, a déclaré à ses collègues du gouvernement qu'il renoncerait à être porté comme candidat lors du prochain renouvellement de l'autorité exécutive cantonale.

☞ **Sucre.** — L'apport en Suisse des sucres cristallisés a été retardé grâce à la crise des transports ; il faut y suppléer par des sucres pilés d'Aarberg qui, travaillés au jour le jour, ne peuvent être livrés partout à la fois. Le canton de Neuchâtel va en être servi très prochainement. Il recevra en avril prochain 850 grammes de sucre par tête de population. (Communiqué de l'Office cantonal de ravitaillement.)

LE LOCLE

Comité du parti. — Dans sa dernière assemblée générale, le parti socialiste loclois a renouvelé son comité de la manière suivante : Président, M. Grandjean, Crêt-Perrelet, 3 ; vice-président, Ch. Schleppi, Gare, 4 ; secrétaire, J. Jacot, Concorde, 43 ; caissier, B. Nicolet, Billodes, 33 ; assesseurs, Ed. Liechti, père, P. Degoumois, L. Perret, W. Favre, W. Brundler, W. Stoker, Mme Ch. Junod, Mlle A. Gatoillat, plus les représentants des sous-sections qui ne sont pas encore connus.

Objets trouvés en février et non réclamés. — Une paire de lunettes, une chaîne de montre, une paire de mitaines, cinq mitaines non apairées, un calibre, deux broches, un col pour enfant, une pelle d'enfant, six clefs.

Jeunesse socialiste. — Jeudi, nous aurons une causerie par un de nos camarades sur : « L'esclavage de la femme et le mouvement féministe ». Cette causerie intéressera chacun. Tous les jeunes y sont cordialement invités (local, Cent-Pas 4).

LA CHAUX-DE-FONDS

Une date à retenir

C'est le dimanche 16 mars, à 8 heures du soir, au Cercle ouvrier, qu'aura lieu le grand concert organisé par la Chorale l'Avenir avec le concours du célèbre prestidigitateur Lubin, dans ses nouveautés sensationnelles.

La Chorale ayant fait ces derniers temps de très sérieux progrès, nous assisterons à une soirée artistique et récréative de premier ordre sur laquelle nous reviendrons d'ailleurs, car elle promet un grand succès.

Récital Jaques-Dalcroze

On annonce pour le 21 mars un récital de Mme Jaques-Dalcroze à la salle de la Croix-Bleue.

Concert d'abonnement

Nous rappelons le concert d'abonnement de ce soir.

Cambriolage

On cambriole beaucoup ces temps et les propriétaires de maisons ou même de simples maisonnettes inhabitées feront bien de surveiller leurs immeubles. Ainsi la société de notre ville « Le Chamois », groupement de modestes coureurs de montagne, avait acquis il y a un mois, la petite maison située en-dessous de la Vue-des-Alpes, jadis café de tempérance, comme pied-à-terre et avait commencé à l'aménager gentiment. Mais la semaine dernière, l'immeuble a reçu la visite de cambrioleurs qui y ont fait main basse sur plusieurs objets, ont dévoré les quelques provisions de la cuisine et sont partis sans remercier ni laisser leur adresse.

La Sûreté a ouvert une enquête et pense tenir une piste sérieuse.

Ecole de travaux féminins

Les cours de modes et de repassage commenceront dans la seconde quinzaine de mars. Les inscriptions sont encore reçues jusqu'au samedi 15 mars, chaque matin de 10 heures à midi, au bureau de la Direction, Collège des Crêtêts, 2me étage.

Pour l'Office social de l'Union ouvrière

La Chaux-de-Fonds, le 11 mars.

A la rédaction de la « Sentinelle », Ville

Depuis quelque temps on ne parle plus de ce problème, si important pour l'avenir de nos organisations ouvrières, et les intérêts individuels de leurs membres.

Je sais bien que la discussion de cet autre problème, non moins sérieux, au point de vue syndical « de la dictature ou de la démocratie », préoccupe tous ceux qui ont à cœur la solution des questions sociales par les moyens les moins douloureux.

Il me semble qu'une discussion générale dans les colonnes de la « Senti » ne serait pas mal placée sur l'objet qui fait la cause de ma lettre.

Ce serait une manière pratique d'appliquer la « tendance » dite « démocratique ». Il y a certainement bien des camarades syndiqués qui auraient des arguments à faire valoir en vue de la votation qui doit avoir lieu à la fin du mois, si je suis bien renseigné. D'autres auront peut-être des questions à poser. Et je pense que l'on y répondra, de façon que tous les ouvriers soient réellement au fait et sachent comment voter : c'est-à-dire en faveur de la subvention demandée par l'Union ouvrière, et que par charité, sans doute, l'Union Helvétique lui conteste !

Je crois savoir que le comité de l'U. O. prépare ce qui est nécessaire pour renseigner les citoyens, mais j'espère, camarade rédacteur, que vous serez d'accord, d'ouvrir largement vos colonnes à tous ceux qui voudront en user. Je pense, d'autre part que les syndiqués de n'importe quel syndicat, se feront un devoir de suivre à la discussion que j'essaye d'entamer aujourd'hui.

L'Union ouvrière a rendu de nombreux services aux organisations, jusqu'à ce jour. Par son Office social, elle se propose de se mettre à la hauteur des exigences sociales actuelles. Il faut que les ouvriers y témoignent leur intérêt en posant des questions, en suggérant des idées, et l'œuvre réalisée ainsi au grand jour n'en sera que plus utile et démocratique.

Pas vrai ? camarade rédacteur ! Avec mes remerciements et salutations.

Un syndiqué.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Chorale l'Avenir.* — Répétition ce soir, à 8 h. et quart, au Cercle. Important. Concert du 16 mars.

— *Groupe théâtral du Cercle.* — Ce soir, mercredi, répétition à 8 heures au Cercle. Présence de tous indispensable.

LE LOCLE. — *Espérance ouvrière.* — Répétition de tous les ténors le mercredi 12 courant, à 8 heures au local. Amendable.

Parti socialiste neuchâtelois

La prochaine asemblée cantonale des délégués aura lieu le samedi 22 mars 1919, à 3 heures de l'après-midi au Buffet de la Gare de Corcelles,

Magasin de bijouterie
Sœurs JEANNERET
Succ. de Vve P. JEANNERET
LE LOCLE
Place du Marché

Le magasin est toujours bien assorti en bijouterie or 18 kt., 9 kt., 8 kt. Doublé américain. Fix. Argent 800/000. — Le tout contrôlé et de première fraîcheur et qualité. 1602

Service d'Escompte Neuchâtelois 2 1/2 %

Nous nous chargeons de toutes les réparations

Avant d'acheter vos **MEUBLES** venez visiter 4303 mon EXPOSITION Installation complète
E. MANDOWSKY
LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 8 - 1er étage
Facilités de payement

GRAINES

Le soussigné avise ses amis et connaissances ainsi que les cultivateurs en général qu'il a reçu les graines potagères. — Beau choix de toutes variétés convenant à notre climat. Prix modérés. — Petits oignons : *Tête de fer*, dep. 70 ct. le 100.

Se recommande,
Alfred Crevoisier
T.-Allemand 107 bis, Ch.-de-Fds

Cabinet dentaire Jean Ramstein
LE LOCLE
Grand'Rue 3 :-: Téléph. 3.85

Ancien assistant de laboratoire du Prof.-Dr Gysi, à l'Ecole dentaire, à Zurich ; du Dr L.-C. Bryan, à Montreux ; du Dr Ehrensberger, à Munich ; et du Dr Manssere, à Charleville.

Laboratoire spécial de prothèse moderne.

Dentiers avec plaque incassable. — Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement. 1268

Patria Société suisse d'assurances sur la vie à base **coopérative.** — P. Humberset, agent principal. **La Jalaise, Le Locle.** 5171

Acheveur capable pour 10 1/2 lignes ancre est demandé de suite.

S'adresser au comptoir rue du Doubs 161. 5582

Remonteur. Un bon remonteur à domicile demande à faire des remontages cylindre ou finissages ancre.

S'adresser Nord 52, plain-pied à gauche. 5575

Régleuse On désire placer une jeune fille pour apprentie régleuse. — S'adresser Serre 38, au 3me étage. 5600

Ressorts. On demande un bon adoucisseur blanchisseur, ainsi qu'un apprenti. — S'adresser rue du Rocher 11. 5573

Apprentie. On demande une apprentie culottière et giletière. Occasion d'apprendre à faire les habits de petits garçons. — S'adresser chez Mme G. Rohr-Flukiger, rue Ph.-H.-Matthey 23. 5563

Modes On demande une jeune fille comme **apprentie** modiste. — S'adresser à Mlle A. Mathey, à **Renan.** 5533

Commissionnaire Jeune fille ou garçon libéré des écoles est demandé de suite. — S'adresser rue du Doubs 159, rez-de-chaussée à gauche. 5602

On demande un apprenti tapissier, gage de suite. A la même adresse a vendre un canapé recouvert à neuf. — S'adresser chez M. Fehr, tapissier, Puits 9. 5571

Maladies des voies urinaires

M. J. E., à Glion, nous écrit : « J'ai le plaisir de vous informer que je suis entièrement guéri par votre produit. Je vous présente tous mes remerciements. »

Ceci est une des nombreuses attestations concernant la « **Gonocidine** » (nom déposé), capsules balsamiques d'une efficacité absolue contre la blennorragie chronique et aiguë, cystite et prostatite. Supprime rapidement le rétrécissement du canal.

Prix de la boîte, fr. 6.—, les 3 boîtes fr. 17.50.

Pharmacie de la Place Grenus
GENÈVE 5199
Demandez brochure explicative.

Etat-civil du Locle

Mariage — Arrigo, Edmond-Henri, commis C.F.F., Tessinois et Neuchâtelois, et Joly, Clémentine-Onestine-Marguerite, horlogère, Française.

Promesses de mariage. — Hinnen, Emile, mouleur, Zurichois, et Arani, Anna-Maria, Italienne. — Nussbaumer, David-Samuel, agriculteur, Soleurois, et Zbinden, Jeanne-Ida, Bernoise. — Dänzer, Louis-Frédéric, Bernois et Neuchâtelois, et Widmann, Léa, Neuchâteloise, les deux horlogers. — Dubois, John-William, agriculteur, Neuchâtelois, et Aellen, Berthe-Marguerite, Bernoise.

A vendre complet bleu, propre, très bon état, 50 fr., pour jeune homme taille moyenne. — S'adresser Parc 69, rez-de-chaussée à gauche. 5519

BON 4852
pour l'envoi gratuit et discret d'un exemplaire du livre *L'Hygiène intime.* (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres poste pour les frais, à l'**Institut Hygie S. A.**, No 22, à Genève.

Adieu, mère chérie, tu pars pour un monde meilleur en priant pour notre bonheur.

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

Messieurs Charles et Armand Von Kaenel, Mesdemoiselles Susanne, Jeanne et Yvonne, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Veuve
Mina Von KAENEL-FLUKIGER

que Dieu a rappelée à Lui dimanche 9 mars, à 6 heures du soir, dans sa 48me année, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 1919.

L'enterrement aura lieu **sans suite, mercredi 12 mars,** à 1 heure et demie après midi.

Domicile mortuaire, Progrès 5.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 5586

Demoiselle honnête demande à louer une chambre meublée, au centre de la ville. — S'adresser sous chiffre 5564 au bureau de *La Sentinelle.*

A louer jolie chambre non meublée, avec électricité, Temple-Allemand 89, 3me étage, à gauche. 5529

Occasion. On offre poussette usagée, belle fourrure à l'état de neuf, ainsi que quelques articles de belle lingerie de dame. — S'adresser rue du Progrès 91a. 5572

Occasion pour fiancés Meubles pour chambre à manger sont à vendre, ainsi qu'un potager à bois, un dit à gaz et d'autres objets. Le tout en très bon état. — S'adresser Locle 20, 2me étage à gauche, vis-à-vis des Abattoirs. 5370

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 11 mars 1919

Promesses de mariage. — Joss, Jules-Walther, cultivateur, Bernois, et Jacot, Mariette-Fanny, ménagère, Neuchâteloise et Bernoise.

Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu.
Tout ce que vous demanderez avec foi par la prière, vous le recevrez.

Madame et Monsieur Michel Zimmermann et leurs enfants ; Madame Emma Oberli et sa fille ; Madame et Monsieur Robert Brodbeck et leurs enfants ; Madame et Monsieur Edmond Breguet et leur fille, ainsi que les familles Wenger, Oberli, Matthez, Stalder et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et parente,

Madame Marie OBERLI, née Von Allmen

que Dieu a rappelée à Lui lundi, à 3 heures 20 du matin, dans sa 71me année.

La Chaux-de-Fonds, le 10 mars 1919. 5585

L'enterrement aura lieu **sans suite, mercredi 12 courant,** à 1 heure et demie après midi.

Domicile mortuaire : rue de la Paix 17.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PALACE

Chaux-de-Fonds — Chaux-de-Fonds

Ce soir et demain 5590

50 % de réduction avec cette annonce **50 %**

République et Canton de Neuchâtel

Avis de concours

Par arrêté du 7 mars 1919, le Conseil d'Etat a décidé de confier à une personne qualifiée l'étude de divers problèmes d'ordre social, notamment la création de caisses de retraite. l'assurance invalidité et vieillesse et l'assurance chômage, Un concours est ouvert à cet effet au Département de l'Industrie et de l'Agriculture où les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 mars. P5905N 5594

BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

Jeudi 13 mars, à 8 1/2 heures du soir

Grands Matches cyclistes

sur Home-Trainer

avec le concours des **principaux cyclistes de la ville**
DÉMONSTRATIONS et EXHIBITIONS
sur MOTOCYCLETTES et AUTRES 5597

500 fr. à tout coureur qui battra Charles GUYOT
Entrée : 50 centimes

Coopératives Réunies

Chaux-de-Fonds **Locle**

En vente dans tous nos débits

Belles pommes de terre

à 25 ct. le kg. 5537

Graines de légumes

et de FLEURS de première qualité

Petits oignons **Petits oignons**

— TÉLÉPHONE —

Se recommande, **A. WUFLI,** St-Imier.

La Scala

Encore ce soir 5598

JUDEX

Dernière semaine

La Scala

Grande Salle de la Croix-Bleue

Lundi 17 mars 1919

Portes : 7 1/2 h. Rideau : 8 h. préc.

Grande Soirée Musicale et Littéraire

organisée par le

Groupe LA MONTAGNE

Programme riche et varié 5574

Entrée : **50** ct. Numérotées : **1** fr. Enfants : demi-place.

Cartes en vente : Chez M. Witschi, magasin de musique, rue Léopold-Robert 22 ; M. Von Kænel, Numa-Droz 143 ; dans les magasins de la Ruche ; chez le concierge, Progrès 48, et le soir à la caisse.

Pour Messieurs qui se rasent eux-mêmes

Appareils à raser, à fr. 2.85, 3.40, 6.50, 16.—, etc. 5501
Rasoirs Ia, depuis 5 à 12 fr.
Poudre à raser, 50 ct. et 90 ct.
Saving Stiks (bâtons), suiv. la marque, dep. 1 fr.
Vinaigre de toilette, fr. 1.80. **Poudre de riz,** dep. 15 ct. **Cuirs** à repasser. **Lames** de rechange, etc.

A la

Parfumerie J. RECH

La Chaux-de-Fonds. 58, Léopold-Robert
(Entrée rue du Balancier)

Coopératives Réunies

La Chaux-de-Fonds **Le Locle**

En vente dans nos magasins de légumes

Petits choux de Bruxelles à fr. 1,30 le kg.
Dents-de-lion . . . » 1,50 »
Oignons du pays. . » 0,70 »

Oignons coupés et très bien triés, pour employer de suite, à fr. 0,40 le kg. 5591

REMONTEUR de rouages

capable pour 10 1/2 lignes ancre est demandé de suite.
S'adresser au comptoir rue du Doubs 161. 5581

Remontages

On sortirait, à bon ouvrier, remontages 9 et 10 1/2 l. cylindre à vue. On paie les plus hauts prix ; séries régulières. — Paul Schwarz-Etienne, Paix 85. 5596

Ville du Locle

Tourbière de La Châtagne

La Direction des Travaux publics demande

25-30 forts manœuvres

pour l'exploitation de la Tourbière communale de La Châtagne.

Inscriptions et renseignements au Secrétariat des Travaux publics, Hôtel de Ville. 5531

Ville du Locle

JULIENNE

de Hollande

pour préparation de potages ou légumes, à fr. 1.50 le paquet. 5583

La population est invitée à réserver bon accueil aux enfants de nos écoles qui sont chargés de la vente à domicile.

Commission de ravitaillement.

Ville du Locle

Semenceaux de pommes de terre

Les familles qui cultiveront des pommes de terre en 1919 et qui n'ont pas pu mettre en réserve des semenceaux, sont invitées à s'annoncer au Bureau de ravitaillement, jusqu'au **15 mars.** Indiquer la quantité de semenceaux nécessaires et la surface à cultiver, l'adresse exacte et le numéro de la carte de légitimation (grise). 5301

Commission de ravitaillement.

Société Coopérative de

CONSOMMATION

NEUCHATEL

Confiture

„Sans Pareille"

La livre : **1 fr.**

Prière de faire un essai !

Inscription sur le carnet. 5432

PALACE

Chaux-de-Fonds — Chaux-de-Fonds

Ce soir et demain 5590

50 % de réduction avec cette annonce **50 %**

Technicum

de

La Chaux-de-Fonds

Cet établissement, subventionné par la Commune, l'Etat et la Confédération, est destiné à former :

a) des techniciens instruits, entraînés à la pratique ;
b) des praticiens exercés, possédant les connaissances théoriques nécessaires.

Division technique : forme des horlogers et mécaniciens-techniciens porteurs du diplôme cantonal.
DURÉE DES ÉTUDES : 4 ans à la mécanique et 4 1/2 ans à l'horlogerie.
CONDITIONS D'ADMISSION : 15 ans révolus au 1er juillet et avoir passé avec succès les examens de 4me Gymnase de notre ville.

Division pratique : forme de bons ouvriers.
DURÉE DES ÉTUDES : 3 ans en horlogerie, 4 ans en mécanique.
CONDITIONS D'ADMISSION : 14 ans révolus au 1er juillet et avoir subi d'une manière satisfaisante les examens de 6me primaire. — A la section de mécanique, les admissions dans cette division restent subordonnées aux places demeurées vacantes de la division technique.

Cours spéciaux d'horlogerie formant des pivoteurs, acheveurs d'échappements, régleuses, sertisseuses.
DURÉE DES ÉTUDES : 2 ans.
CONDITIONS D'ADMISSION : identiques à celles de la division pratique.

Dernier délai d'inscription : samedi 5 avril 1919.

Les examens d'admission auront lieu dans la première quinzaine d'avril.

La nouvelle année scolaire commencera le lundi 5 mai.

Renseignements et formulaires de demandes d'admissions sont fournis par le Secrétariat. P30284C 5526

Avis aux Philatélistes

La **Société Philatélique** de la ville invite tous les collectionneurs à participer à la

Bourse aux timbres

qui aura lieu le **jeudi 13 mars,** à 3 heures du soir, à l'**Hôtel de la Poste** (salle à manger). 5595

Retards

Le remède le plus efficace est celui de l'Etablissement **Vitis.** Envoi contre remboursement, fr. **4.50.**
Discrétion absolue.
Etablissement **VITIS,** case 5565, **Neuchâtel**

Vendredi

14 MARS

5569

OUVERTURE

du Nouveau Rayon de

BAS

AU PROGRÈS

GRANDE VENTE

DE FIN DE SAISON

Malgré que la marchandise devient encore plus chère, au lieu de baisser, comme tout le monde l'a cru, je suis décidé à vendre encore les articles suivants, à des prix que j'aurais de la peine à trouver chez les fabricants,

Un lot de	Pantoufles pour dames, en feutre bleu, 36-42	à	3.95
„	Pantoufles, semelle en cuir, 36-42	„	4.75
„	Cafignons gris, semelle feutre et cuir	„	9.25
„	Souliers pour dames, talon bas, 36-42	„	23.50
„	Souliers pour dames, talon moyen, en chevreau	„	29.50
„	Souliers pour dames, talon et tige hauts	„	32.50
„	Richelieu, à brides	depuis	18.50
„	Molières à lacets, marque „Bally"	„	24.50
„	Souliers pour messieurs, pour le dimanche	„	32.50
„	Souliers pour messieurs, forts, ferrés, à soufflet	„	35.50
„	Souliers pour enfants, avec bout verni	„	10.50
„	Bottines et Pantoufles en lasting, 34-38	à	5.50

Choix énorme en **Souliers de luxe et sport** pour dames, messieurs et garçons.

Un lot de	Bas en laine, pour dames et fillettes	depuis	5.20
„	Chaussettes pour messieurs	„	3.—
„	Chaussettes en coton	„	1.75
„	Camisoles et Caleçons pour messieurs	„	5.20
„	Caleçons sport pour dames et fillettes	„	4.70
„	Robes pour fillettes, en flanelle coton	„	8.—

Un lot de **Lingerie** en flanelle coton, pour dames, fillettes et enfants, à des prix extra-avantageux.

Un lot de	Blouses en soie	depuis	8.50
„	Blouses en flanelle coton	„	4.25
„	Jupes pour dames, en drap	„	10.50
„	Jaquettes pour dames, en laine	„	35.—
„	Robes modernes, en laine	„	55.—
„	Manteaux modernes	„	49.—
„	Manteaux de pluie imperméables	„	35.—

Tabliers pour dames, fillettes et enfants. Choix énorme. **Prix incroyable.**

Ainsi que beaucoup d'autres articles dont le détail est supprimé.

Magasin de Soldes et Occasions

10, Rue Neuve — Place Neuve

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT 5599

DERNIÈRES NOUVELLES

SITUATION GRAVE EN ITALIE

MILAN, 11. — Selon l' « Avanti », le comité directeur du parti socialiste se réunira le 18 mars à Milan pour discuter la situation intérieure et internationale ainsi que l'attitude du groupe socialiste parlementaire.

Dans son discours au Sénat (voir l'actualité), le sénateur Tittoni, ancien ministre des affaires étrangères et ambassadeur à Paris, a déclaré que la situation politique intérieure est grave. Il incita le gouvernement à affronter cette situation et à la résoudre avec toute l'énergie nécessaire.

Les routes de l'air

MALAGA, 12. — Un aéroplane venant de Toulouse a atterri à Malaga à 10 heures hier matin. Il a effectué le voyage en 8 heures. Il était piloté par le lieutenant Lemaître, qui est parti à 13 h. 30 dans la direction d'Algésiras-Rabat. La distance Toulouse-Malaga par Barcelone et Alicante est de 1100 km. ; celle de Malaga-Rabat, par Algésiras de 40 km.

L'INDEMNITE DE GUERRE

200 milliards

LONDRES, 12. — Le correspondant spécial de la « Pall Mall Gazette » à Paris télégraphie :

J'apprends d'excellente source que la commission des réparations a décidé que le montant total qui sera réclamé de l'Allemagne à titre d'indemnité de guerre est de 8 milliards de livres sterling.

Le « Matin » annonce que la commission financière et celle des réparations ont à peu près établi les demandes.

La commission financière, dit-il, déterminera, non pas en premier lieu la capacité de paiement de l'Allemagne, mais la note à payer. Les derniers entretiens des commissaires porteront sur la forme de la note et il faut espérer que les gouvernements européens auront finalement gain de cause et que nous réclamerons à l'Allemagne tout ce qu'elle doit, sans exception en étudiant ensuite les modalités de paiement.

On pourra, mercredi, parler utilement des frontières du côté du Danemark, jeudi, des frontières orientales, et il n'est pas impossible que samedi le problème capital de la frontière occidentale soit inscrit à l'ordre du jour du conseil. MM. Clemenceau, Lloyd George et House s'en sont entretenus lundi.

Enfin, un troisième ordre de questions est posé : Ce sont nos exigences économiques. On fixera le régime de la production allemande. Il faut que cette question soit résolue d'une manière telle que notre pays puisse reconstruire son industrie et son commerce rapidement.

La signature des préliminaires de paix sera probable pour fin avril. Il ne faut pas oublier, en effet, que des problèmes ardus, tels que les frontières de l'Autriche allemande, celles de la Turquie et de notre politique en Russie sont encore à régler.

C'est la petite Anna du Canada !

LONDRES, 12. — Il a été établi que les chefs de l'émeute des soldats qui s'est produite récemment au pays de Galles sont des bolchévistes de provenance russe, c'est-à-dire des soldats du Canada immigrés avant et enrôlés pendant la guerre. La révolte avait un caractère purement bolchéviste. Outre les soldats de provenance russe qui ont fomenté la révolte, 8 ou 9 civils, qui menaient une agitation bolchéviste parmi les soldats de ce camp, ont été arrêtés.

AUX COMMUNES

LONDRES, 12. — Aux Communes, le débat est engagé sur la politique commerciale anglaise et sur la question du blocus. Les libéraux font remarquer que la concurrence américaine s'est déjà installée dans les contrées qui dépendaient auparavant du commerce anglais. Les Japonais s'emparent également des marchés d'Asie et d'Amérique du Sud.

M. Auckland Geddes, ministre de la reconstitution nationale, en l'absence de M. Stanley, président du Board of Trade, empêché, répond à l'interpellation. Il dit que la Chambre ne doit pas oublier que nous sommes toujours en guerre et que nous sommes obligés de maintenir encore le blocus en pays ennemis. Ce blocus empiète sur la zone appartenant aux neutres. Mais sir Geddes pense bien qu'avant de nombreuses semaines il sera possible d'abattre cette barrière particulière. En ce qui concerne le stock des matières premières, la politique du gouvernement consiste à faire baisser les prix jusqu'au niveau normal de l'avant-guerre. Si les prix étaient abaissés au-dessous de ce niveau, cela empêcherait la production normale, ce qui entraînerait des conséquences graves. Cette observation s'applique particulièrement aux métaux. En ce qui concerne les importations, la politique du gouvernement est de ne pas continuer à soumettre aux restrictions, sans le consentement du cabinet de guerre, les marchandises provenant d'une partie quelconque de l'empire britannique. Toutes les matières premières nécessaires à nos industries seront désormais reçues en franchise.

La Conférence de Paris

PARIS, 12. — La séance de mardi s'est occupée de la Pologne, de la République tchéco-slovaque et des intrigues allemandes, autrichiennes et hongroises dans le nouvel Etat. La commission des câbles a siégé dans la matinée.

Le comité chargé de rédiger le texte des conditions d'armistice siègera encore mercredi matin à 9 heures. Cet après-midi, le maréchal Foch apportera le texte définitif au Conseil supérieur de guerre.

La question du Schlesswig sera résolue par une consultation nationale, qui se tera en bloc dans le nord et par commune dans le centre. Les C. O. S. et les autorités allemandes seront évacués pendant le vote. Les alliés et les neutres prendront en main l'administration du pays pendant la consultation.

A la Chambre française

PARIS, 12. — La Chambre a continué mardi la discussion des interpellations sur la situation financière. MM. Dubois, Bouilloux, Lafont et Dutreuil ont préconisé une Société financière des nations, afin de liquider les frais de la guerre et demandent que l'Allemagne paie les ruines qu'elle a accumulées.

La suite de la discussion aura lieu mercredi.

On interroge M. Caillaux

PARIS, 12 (Havas). — Interrogé mardi par la commission de la Haute-Cour de justice, Caillaux a dit que pour prévenir la guerre, en juillet 1911, il a recueilli par voie officieuse des informations qui ont été immédiatement transmises à l'ambassadeur de France à Berlin, auquel elles ont été de très grande utilité. Caillaux s'est efforcé de démontrer que l'initiative qu'il avait prise ainsi en dehors du ministère des affaires étrangères et dans la plénitude de son droit de chef du gouvernement, avait eu pour résultat d'éviter un conflit.

Un congrès maritime à Paris

PARIS, 12. — Le congrès international maritime, composé de délégués des associations britanniques, américaines, danoises, suédoises et norvégiennes, s'est ouvert mardi matin, sous la présidence de M. Monzie. Il s'est prononcé sur la standarisation des salaires maritimes, sur les indemnités aux marins des vaiseaux torpillés, sur les compensations pour le tonnage détruit et sur la préparation d'un congrès international des armateurs pour la standarisation des lois ouvrières maritimes.

L'express du Simplon

PARIS, 12. — Le « Temps » annonce que l'express du Simplon sera prochainement rétabli.

L'enseignement religieux discuté à l'Assemblée nationale allemande

WEIMAR, 12. — Mardi matin, l'asemblée nationale a discuté l'interpellation Arnstadt sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Le député Mumm déclare que le parti populaire national allemand se prononce en faveur du principe religieux dans l'Etat, la famille et l'école. Au nom du gouvernement, le ministre Bell déclare que l'empire n'a pas de compétence dans le domaine de l'instruction et ne peut pas prendre position en ce qui concerne l'intervention des Etats confédérés dans la réglementation de l'enseignement religieux. M. Hellmann, socialiste, prétend que c'est l'Eglise qui est la cause de l'hostilité du peuple contre la religion. (Bruits et protestations à droite et au centre). M. Mausbach dit que le centre désire que l'enseignement religieux soit placé sous le contrôle de l'Eglise:

La séance de l'après-midi s'ouvre à 3 heures.

M. Weiss, démocrate, estime que le gouvernement a raison de déclarer inconciliables les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

M. Koltch : La nation allemande ne saurait être satisfaite des déclarations du gouvernement. La nation veut une école populaire chrétienne et l'enseignement religieux, la religion ayant apporté un grand secours au peuple, dans sa détresse morale.

M. Scheidemann, président du conseil, déclare que si l'assemblée estime que cette question est de la compétence du gouvernement de l'empire, lui-même sera d'accord.

Mme Mietz, socialiste indépendante : A la religion, nous opposons la grande conception du socialisme. Que les parents donnent à leurs enfants un enseignement religieux s'ils y tiennent, mais qu'alors cet enseignement se donne en dehors de l'école.

La Belgique demande des forêts allemandes

BRUXELLES, 12. — M. Ruzette, ministre de l'agriculture, a déclaré à la Chambre des représentants, aux applaudissements de l'assemblée :

« L'administration des eaux et forêts a dressé son cahier de revendications en vue de la conférence de la paix. Nous devons obtenir de l'Allemagne : 1. 500,000 mètres cubes de bois en grume pendant dix ans ; 2. La restitution à la Belgique de la partie prussienne du Herzogenwald, c'est-à-dire les forêts qui lui ont été enlevées en 1814. Ce n'est que justice qu'on obtienne des compensations. »

Tension serbo-croate

BUDAPEST, 11. — (Nouvelles hongroises).— Le « Pesti Naplo » mande de Zagreb que la tension entre Serbes et Croates augmente de jour en jour. Les Croates ne veulent pas entendre parler d'une Grande-Serbie et cherchent à se rapprocher de la Hongrie. Ils se plaignent de l'arbitraire des Serbes qui ne respectent pas le caractère croate du pays. C'est uniquement grâce aux troupes françaises que l'ordre n'a pas encore été sérieusement troublé à Zagreb, ni dans les autres villes croates.

CONFÉDÉRATION

Elections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat

NEUCHATEL, 12. — Le Conseil d'Etat a fixé aux samedi 26 et dimanche 27 avril prochain, les élections générales pour le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

Les réactionnaires au travail

BERNE, 12. — La commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative concernant la suppression des tribunaux militaires s'est prononcée à l'unanimité moins une voix en faveur de l'adhésion au Conseil des Etats, soit pour le rejet de l'initiative.

On avait vivement critiqué la nomination de M. Maunoir, qui fait partie de la justice militaire, à la présidence de cette commission. Ces critiques, comme on le voit, ne se trompaient pas d'adresse.

EN BALLADE AU-DESSUS DE LA JUNGFRAU

DUBENDORF, 12. — Favorisés par le temps magnifique, de nombreux vols avec passagers ont commencé. La section de l'état-major général ayant approuvé les règlements sur les vols avec passagers, les vols sont exécutés avec Dubendorf comme point de départ. La taxe fondamentale est de 50 francs par quart d'heure ou fraction de quart d'heure. Un vol Dubendorf-Lucerne et retour coûte 300 fr. ; et de Dubendorf à Thoune avec circuit sur la Jungfrau 500 fr. Sur le désir des passagers, des vols peuvent être également exécutés en partant d'autres localités. Ces jours prochains, une délégation de la direction générale des postes se rendra à Zurich pour conférer avec la direction de l'arrondissement postal de Zurich au sujet de la poste aérienne.

Jeudi, la commission du Conseil national et du Conseil des Etats se rendra à Dubendorf pour se renseigner sur l'organisation de l'aviation. Samedi siégera à Berne pour la première fois la commission chargée d'élaborer les bases du droit aérien suisse.

La démonstration des chômeurs à Berne

BERNE, 12. — Les habitants de la ville fédérale ont été témoins mardi d'un curieux spectacle. Le long des rues où les ménagères vaquaient paisiblement à leur marché, on a vu tout à coup se déployer, drapeau rouge en tête, un cortège qui s'arrêta finalement devant le palais fédéral et se fit reconnaître comme un groupe de chômeurs. Six hommes furent alors envoyés en délégation au Département de l'Economie publique. Ils furent reçus et entendus par M. Schulthess. Les membres de la délégation alléguèrent qu'un certain nombre des leurs travaillant soit dans des ateliers militaires, soit dans des exploitations privées, avaient été réduits au chômage, contrairement aux dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral du 5 août 1918. M. Schulthess demanda aux représentants qu'une liste des personnes appartenant à cette dernière catégorie fût dressée et promit d'intervenir dans le cas où les intéressés auraient été injustement congédiés. En ce qui concerne la situation des ouvriers travaillant dans les ateliers militaires, M. Schulthess conseilla à la délégation de s'adresser directement au Département militaire. Le chef du Département de l'Economie publique désigna enfin à ses interlocuteurs le commissariat chargé de fournir du travail aux chômeurs qui vient de se créer récemment, en leur recommandant de n'être pas trop difficiles sur le choix des travaux qui leur seraient confiés. Les délégués se sont plaints de l'insuffisance de l'indemnité quotidienne de 4 francs.

Notre ravitaillement en viande

BERNE, 12. — On mande de Berne qu'une conférence des représentants des gouvernements cantonaux, qui aura à s'occuper de diverses questions touchant à la situation de notre marché de viande, se réunira jeudi à Berne. Il s'agira en premier lieu d'établir dans quelle mesure les réserves de viande conservée existant au pays, pourront être utilisées pour notre ravitaillement. On songe notamment à faire procéder à une prise d'inventaire de nos contingents de viande conservée. La question de l'introduction de semaines sans viande sera aussi mise en discussion. Différents gouvernements cantonaux ont proposé la fermeture temporaire des boucheries ; le gouvernement vaudois propose la fermeture durant quatre jours de semaine des établissements débitant la viande, tandis que le gouvernement du canton de Schaffhouse propose une fermeture de trois jours par semaine.

La question de la suppression des prix maxima pour la viande et le bétail sera aussi mise en discussion. Le fait qu'on se trouve dans la nécessité de prendre en considération des mesures aussi radicales, prouve bien comment la situation tend à devenir grave.

La session de mars des Chambres fédérales

BERNE, 12. — L'Assemblée fédérale se réunira à Berne le lundi 24 mars 1919, à 4 heures du soir. La liste des objets inscrits pour la session qui va s'ouvrir comprend 99 postes. (On peut se demander combien sur le nombre arriveront à être liquidés !) Les questions principales qui seront soumises aux délibérations sont : l'élévation du nombre des conseillers fédéraux, le Code pénal, la loi sur la durée du travail, l'impôt sur le tabac, les frais de mobilisation, etc.

Mort d'un conseiller national

BERNE, 12. — On annonce la mort survenue à Sursee, à l'âge de 60 ans, de M. Dominique Fellmann, conseiller national. Il fut un des chefs éminents du parti conservateur de Lucerne et faisait partie du Conseil national depuis 1894 ; il était député au Grand Conseil lucernois depuis 1883.

Conférence pour la Ligue des Nations

BERNE, 12. — La conférence pour la Ligue des Nations a siégé hier. Après avoir voté une résolution relative à la législation internationale du travail, la conférence a abordé la question des colonies au sujet de laquelle un projet de résolution a été présenté. Celui-ci part du point de vue des principes de M. Wilson formulés dans ses quatorze points. Il prévoit donc la nécessité d'instituer un organe spécial chargé de surveiller l'administration des colonies ne jouissant pas encore d'une autonomie. La conférence partage la conception humanitaire exprimée dans le point 19 du projet de Paris en ce qui concerne l'obligation morale de l'état civilisé exerçant la tutelle sur les indigènes. Dans l'intérêt et la sécurité de la paix mondiale, il serait désirable qu'un partage absolument impartial intervienne et concilie toutes les prétentions coloniales, ceci selon les principes formulés dans le point 5 du projet de M. Wilson.

La séance a été levée à 6 h. 10.

Notre service particulier

Le procès du Comité d'Olten

BERNE, 12. — De notre corresp. — Les débats dans l'affaire du Comité d'action d'Olten, commencent ce matin mercredi à Berne, à 9 heures du matin, devant le tribunal de la 3me division. Le défenseur de Platten a fait savoir au tribunal que celui-ci n'avait pu être atteint par la citation. Les défenseurs sont les mêmes que la dernière fois, à l'exception de Studer, de Winterthour, retenu pour cause de maladie, et remplacé par M. Sennhäuser, de St-Gall, qui devait défendre Platten.

BERNE, 12 (de notre correspondant). — Les débats ont recommencé ce matin devant le tribunal qui s'était déclaré incompétent. Jusqu'à 9 h., on s'est occupé des formalités préliminaires. Puis on s'occupa de Platten. Selon les déclarations du grand-juge, Platten obtint une autorisation de quitter la Suisse du Dr Bickel, juge fédéral. Il se rendit à Berlin, où l'on signale sa présence jusqu'au 1er mars. Dès lors, on a complètement perdu sa trace. Il doit s'être rendu en Russie. Le grand-juge annonce, d'accord avec le tribunal, que Platten sera jugé par contumace. Il pourra d'ailleurs demander la revision de son jugement. Le greffier lit l'acte d'accusation (déjà connu). Me Farbstein reprend ensuite un argument d'incompétence. Il parle encore au moment où je vous transmets ces lignes.

Les traités avec l'étranger

BERNE, 12. — La commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative tendant à ce que les traités avec l'étranger soient soumis aux Chambres, se réunira à Berne le 17 mars.

L'impôt sur le tabac

BERNE, 12. — La commission pour l'impôt du tabac se réunira à Zurich, le 13 mars. M. le conseiller fédéral Motta y présentera un rapport.

La nouvelle centrale du charbon

BERNE, 12. — La nouvelle centrale des charbons aurait à sa tête, comme les journaux l'ont déjà dit, un Suisse romand. Les noms de Charbonnet, de Genève, ou Dubois, de Bâle, sont prononcés. Le premier comme directeur, le deuxième comme président.

Le chauffage au bois aux C. F. F.

BERNE, 12. — Les C. F. F. réalisent, contrairement aux prévisions, une économie assez sensible en chauffant avec le bois. D'après leurs renseignements, les chemins de fer consumeraient seulement le tiers des 60,000 stères accordés mensuellement.

Nos exportations de bétail

BERNE, 12. — L'Office pour l'exportation du bétail destiné à l'Allemagne a complètement cessé les achats. En ce qui concerne les 4000 têtes de bétail dont la presse a parlé, nous pouvons dire, renseignements pris aux sources officielles, que ce bruit n'est pas fondé. Depuis plusieurs mois déjà, nous avons des conserves de viande en stock. Elles étaient destinées à l'Allemagne pour les compensations de novembre et décembre 1918.

Lors de la révolution, les Allemands ont cessé leurs envois d'engrais chimiques, nous avons aussi cessé nos envois de viande. L'Allemagne récemment manifesta le désir de remplir ses engagements en ce qui concerne les engrais. Il est possible que le département accorde un permis d'exportation pour le contingent de conserves de novembre et de décembre, simplement en exécution de la fameuse convention germano-suisse qui a pris fin le 31 janvier 1919. Du côté agricole, on nous dit que les engrais chimiques font défaut et qu'on cherchera par tous les moyens à en obtenir, soit de Berlin, soit d'autres pays. Ce désir fera probablement pencher la balance du côté du permis d'exportation.

Les boucheries seront fermées le lundi

BERNE, 12. — De notre corresp. — L'association des maîtres bouchers a décidé qu'ensuite de l'introduction des deux jours sans viande par le Conseil fédéral, ils fermeraient complètement leurs magasins le lundi, mais par contre ils laisseraient ouvert le vendredi, deuxième jour sans viande.

Le retour des Suisses de Roumanie

BERNE, 12. — Un train spécial avec wagons restaurants et wagons lits est prévu pour le 18 mars, de Berne à Bucarest, pour emmener les Roumains de Suisse et en retour ramener des Suisses de Roumanie.

Une alliance avec Lénine

BERNE, 12. — On mande de Berlin à « Respublica » à Berne : La situation des vivres est si critique en Allemagne, que certains groupes d'officiers répandent des nouvelles demandant de faire une alliance avec Lénine et d'envoyer des Allemands pour réorganiser la production en Russie.

Un Neuchâtelois tué à Berlin

BALE, 12. — (Tél. spécial). — On apprend la mort au cours des émeutes spartaciennes de samedi, du Dr Albert Banderet, né dans le canton de Neuchâtel.

PETITES NOUVELLES RESUMEES

BERNE, 12. — Une conférence se réunira prochainement pour discuter la revision de la loi sur les traitements aux C. F. F.

La ligne Berne-Thoune (réseau électrique) sera terminée pour le 1er août.

PARIS, 12. — Un corps de volontaires sera constitué pour remplacer l'armée d'Orient. Le ravitaillement de cette armée s'effectue difficilement.